



Notes de l'ICC 10/15

Facteurs à considérer avant le transport d'un tableau

Introduction

Les tableaux sont soumis, durant leur transport, à des conditions qui favorisent la formation de craquelures, le clivage et l'écaillage de la couche picturale et de la préparation. Ils sont alors souvent exposés, entre autres, aux vibrations et aux chocs, à de mauvaises manipulations et à des variations de l'humidité relative et de la température (plus fragiles au froid, ils ne devraient d'ailleurs jamais être transportés dans un véhicule non chauffé en hiver). Les tableaux qui ont déjà montrés des signes de faiblesse sont particulièrement vulnérables; il ne faut pas oublier que certaines détériorations prennent forme peu à peu et qu'elles ne sont pas décelables initialement.

Pour déterminer si un tableau peut être transporté, on doit prendre en considération les matériaux qui le composent, sa fabrication, son état actuel et ses antécédents. Par ailleurs, il convient de noter que les critères permettant d'évaluer la stabilité d'une œuvre en vue de son transport sont plus rigoureux que ceux qui servent à déterminer sa présentation en salle : un support de toile jugé suffisamment résistant pour que l'on autorise l'exposition de l'œuvre pourra par contre être trop fragile pour qu'on puisse envisager son transport.

Il faudra donc, au préalable, procéder à un examen minutieux, qui servira à déterminer les risques liés au

transport de l'œuvre. Les paragraphes qui suivent présentent un aperçu des problèmes que peuvent poser les divers éléments composant un tableau.

Couche picturale et préparation

Il convient d'examiner soigneusement la couche picturale et la préparation pour y déceler tout indice d'instabilité^{1,2,3}. Les rapports antérieurs d'examen et les traitements que le tableau a subis révéleront si la couche picturale ou la préparation ont tendance à se soulever ou à s'écailler. Si tel est le cas, il est préférable que le tableau ne soit pas déplacé; il doit faire l'objet d'une surveillance étroite et recevoir, éventuellement, des soins appropriés.

Le tableau ne doit pas être déplacé si la couche picturale manifeste l'un ou l'autre des indices d'instabilité suivants :

- craquelures accompagnées de clivage (la couche picturale est séparée du support et bombée);
- écaillage (soulèvements et lacunes de la couche picturale);
- pulvérulence (perte de cohérence de la couche picturale).

Support de toile

Solidité

Une toile vieillie et fragile perd beaucoup de sa résistance; elle peut se

déchirer sous l'effet des vibrations et des chocs qu'elle subit au cours d'un déplacement. Il convient de s'assurer que les bords de fixation de la toile ainsi que les arêtes (angle formé par la toile tendue sur le châssis) sont suffisamment résistants, car ce sont ces zones qui subissent les plus fortes tensions. Les bords de fixation peuvent présenter des déchirures ou des trous surtout autour des broquettes ou des agrafes; on doit aussi s'assurer qu'il n'y a pas de déchirures sur l'arête de la toile. Si on trouve un fil libre le long des bords de fixation, on peut le dégager délicatement, puis tenter de le défaire : s'il se brise facilement ou s'il s'effrite et tombe en poussière, la toile n'est peut-être plus assez résistante pour que le tableau puisse être déplacé. On doit, dans un tel cas, consulter un restaurateur.

Tension

Si la toile n'est pas assez tendue sur le châssis, on risque de voir apparaître certaines détériorations comme l'apparition des marques du châssis sur la toile. Pour évaluer la tension d'une toile, on place la peinture à la verticale, le bord inférieur posé sur une surface matelassée; on déplace alors lentement la partie supérieure de l'avant vers l'arrière. Le centre de la toile ne doit pas s'affaisser mais bouger très légèrement. Si des plis ou des déformations apparaissent, il se peut que la tension soit inégale. De plus, on doit examiner les bords de fixation, afin de s'assurer que les broquettes ou les agrafes retiennent bien la toile. Des déchirures ou des trous autour des broquettes ou le long des arêtes de la toile peuvent aussi occasionner un relâchement de la toile.

Si le support auxiliaire est un châssis à clés, on peut parfois retendre la toile au moyen des clés⁴. Par contre, si la toile est tendue sur un châssis ordinaire ou si les bords de fixation sont abîmés, il est plus difficile d'ajuster la tension, et on devra confier ce travail à un restaurateur.

Déformations

Certaines déformations de la toile risquent d'abîmer l'œuvre durant le

déplacement. Aussi, les déformations importantes doivent-elles, surtout si elles s'accompagnent de craquelures et de clivages, être traitées par un restaurateur avant le déplacement. Les petites déformations, plis ou défauts de tension de la toile qui ne s'accompagnent pas de craquelures ne constituent pas nécessairement un obstacle au transport du tableau.

Des déformations le long du bord inférieur d'un tableau sont souvent causées par une accumulation de saletés ou de débris entre la toile et la barre du châssis. Les débris tels que les clés du châssis, des clous ou du plâtre doivent être enlevés; on doit demander les conseils et l'aide d'un restaurateur.

Détériorations

La manipulation peut aggraver certains problèmes liés à des déchirures ou à des trous dans la toile; autour de ces parties endommagées, la couche picturale et la préparation sont généralement instables et tendent à s'écailler. Un tableau ainsi détérioré ne doit pas être déplacé; on doit le ranger, à l'horizontale, dans la réserve, jusqu'à ce qu'il puisse être restauré.

Support auxiliaire (châssis ordinaire ou châssis à clés)

Assemblage des angles

Un châssis dont les angles sont trop faibles, mal assemblés ou branlants risque de gauchir et donc de provoquer une déformation de la toile ce qui causera des dommages à la couche picturale et à la préparation. Si l'œuvre n'est pas encadrée, il faut renforcer l'assemblage des angles avant le transport; parfois, il suffit simplement de visser aux angles des plaques de renfort de la taille appropriée. Toutefois, on doit veiller à ne pas visser dans le tenon ou la mortaise, ce qui pourrait faire éclater le bois; on doit aussi s'assurer que la vis, une fois vissée, n'atteint pas la toile. On peut également renforcer les barres du châssis en y fixant des lattes de renfort. On doit consulter un restaurateur s'il faut apporter d'autres modifications.

Clés du châssis

Les clés de bois qui ne sont qu'enfoncées dans les rainures des angles du châssis peuvent tomber et aller se loger entre la toile et la barre du châssis, où elles risquent de déformer la

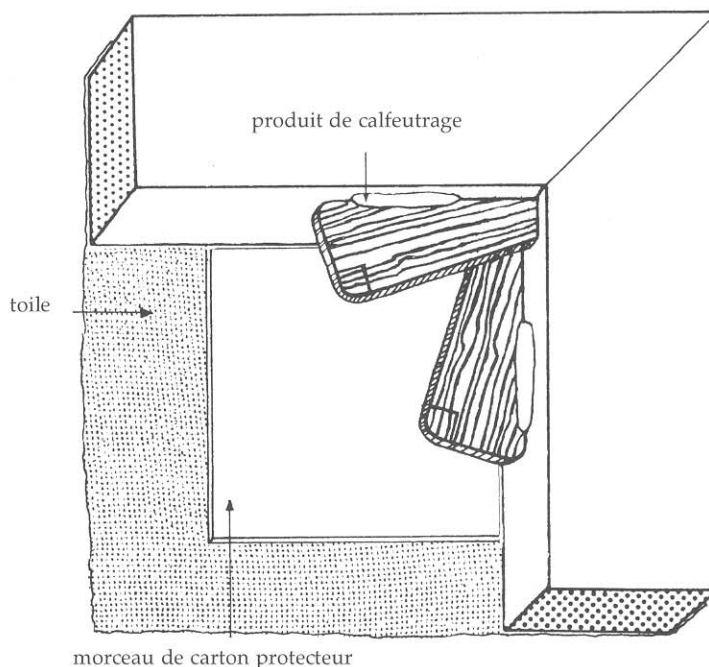


Figure 1
L'application d'un produit de calfeutrage au silicone pour fixer les clés.

toile et d'endommager la préparation et la couche picturale. L'angle ainsi dépourvu de ses clés risque en outre de se refermer, ce qui fait gondoler la toile et craqueler la couche picturale et la préparation.

Il convient donc, avant tout déplacement, de s'assurer que le châssis a toutes ses clés et qu'elles sont bien fixées au châssis. On peut facilement fixer les clés mal retenues en utilisant un produit de calfeutrage au silicone; il s'agit d'une méthode simple qui n'exige qu'un minimum de manipulation. Pour protéger le revers de la toile, on glisse délicatement un morceau de carton directement sous les clés, et on s'assure que les surfaces à traiter sont exemptes de poussières. Le produit de calfeutrage, vendu en petits tubes, est appliqué en une ligne nette sur le côté de chaque clé, à l'endroit précis où elles sont en contact avec le châssis (voir la figure 1). On retire ensuite le carton, et on laisse durcir le produit durant au moins vingt-quatre heures (et de préférence durant quelques jours, pour que les matières volatiles s'échappent) avant de remettre le dos protecteur.

Barres du châssis

Le battement de la toile contre les barres du châssis produit un type de craquelures et une déformation assez caractéristique qu'on appelle «marques du châssis». La toile touche les bords intérieurs du châssis quand les barres ne sont pas biseautées ou si la tension de la toile est insuffisante. Pour vérifier si un châssis est biseauté, il suffit de mesurer ses côtés extérieurs et intérieurs; s'ils sont égaux, la barre n'est pas biseautée.

Il existe, par ailleurs, diverses façons d'empêcher le battement de la toile sur les barres non biseautées d'un châssis. La modification du châssis lui-même constitue la meilleure solution à long terme; il s'agit toutefois là d'un travail délicat qui exige que le tableau soit enlevé de son châssis et cette opération ne peut être effectuée que par un restaurateur. D'autres

méthodes ont cependant été mises au point pour empêcher le battement de la toile sur le châssis durant le transport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, on peut s'adresser à des restaurateurs travaillant dans de grandes institutions et qui s'occupent d'expositions itinérantes.

Support rigide

Lorsque le taux d'humidité relative varie, certains matériaux rigides utilisés comme supports de peinture (l'ivoire, le bois ou les panneaux durs, par exemple) gonflent ou se contractent, gauchissent ou se fendent. D'autres (le verre, notamment) risquent de se briser facilement lorsqu'ils sont manipulés. Il convient donc d'analyser avec soin les problèmes particuliers que posent chacun de ces matériaux.

Pour permettre aux matériaux de réagir, sans gauchir, lorsque le taux d'humidité relative est élevé, il faut prévoir un espace suffisant dans la feuillure du cadre⁵.

Si on veut réduire au minimum les changements d'ordre dimensionnel, on place le tableau dans un cadre ou une vitrine d'exposition étanche, qui contiendra du gel de silice ou un autre produit hygroscopique (matériau-tampon). Le gel de silice régularise l'humidité relative du milieu dans lequel se trouve une œuvre (l'Institut canadien de conservation est en mesure de fournir de plus amples renseignements sur la construction de ces micro-climats, de même que des solutions de rechange). Même sans cette protection, un tableau peut supporter des variations modérées des conditions ambiantes s'il est emballé avec soin et mis en caisse avec une grande quantité de matériau-tampon à base de cellulose (carton, panneau de fibre, etc.). Pour mieux protéger les tableaux, on les transporte dans des véhicules qui sont dotés d'un compartiment à marchandise à température réglable. L'hiver, il faut s'assurer que ce compartiment est bien chauffé car les

peintures sont plus fragiles à basse température.

Toutes les peintures sont sensibles aux vibrations et aux chocs; les peintures sur verre sont cependant les plus vulnérables à cause de la mauvaise adhérence fréquente entre la couche picturale et le verre. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles sont souvent jugées trop instables pour être transportées. Si on doit absolument les déplacer, on doit veiller à ce que leur cadre les soutienne solidement; il faut aussi prendre soin de bien placer une feutrine sur la feuillure de ce cadre. On apporte une attention toute particulière à leur emballage et à leur mise en caisse^{5,6,7}. Des morceaux de mousse synthétique bien choisis permettent d'atténuer les vibrations et les chocs.

Les supports composés de plusieurs éléments (les panneaux de bois, par exemple) sont très susceptibles de s'abîmer durant le transport. Les vibrations et les chocs risquent d'affaiblir les joints et d'amener la séparation des éléments. Les mouvements du support provoqués par des variations de l'humidité relative peuvent avoir les mêmes effets. Si de telles œuvres doivent absolument être transportées, il faut apporter un soin particulier non seulement à leur emballage et à leur mise en caisse mais encore aux conditions dans lesquelles s'effectue le déplacement⁷.

Grands formats et multimédia

Les recommandations faites pour les peintures sur toiles s'appliquent aussi aux tableaux de grandes dimensions et aux tableaux à fort empâtement ou à couche picturale épaisse et stable; ces peintures doivent cependant recevoir un soutien supplémentaire durant le déplacement. On peut s'adresser à un restaurateur pour obtenir des conseils concernant l'utilisation de mousses synthétiques ou la pose de toile de soutien pour réduire les mouvements de la toile. D'autres précautions particulières doivent aussi être prises au cours de la manipulation de ces grands tableaux⁸.

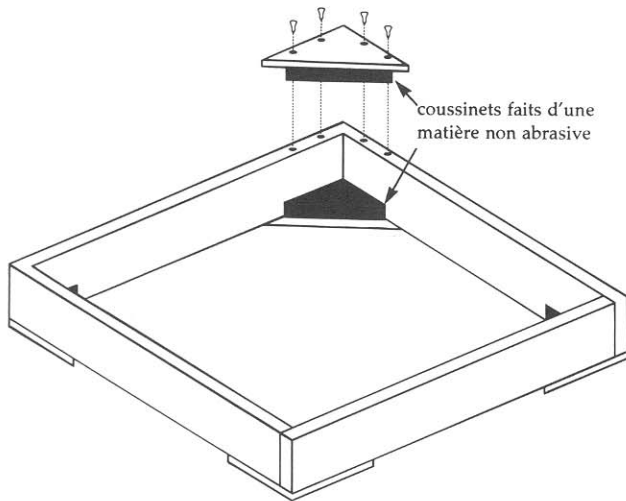


Figure 2a

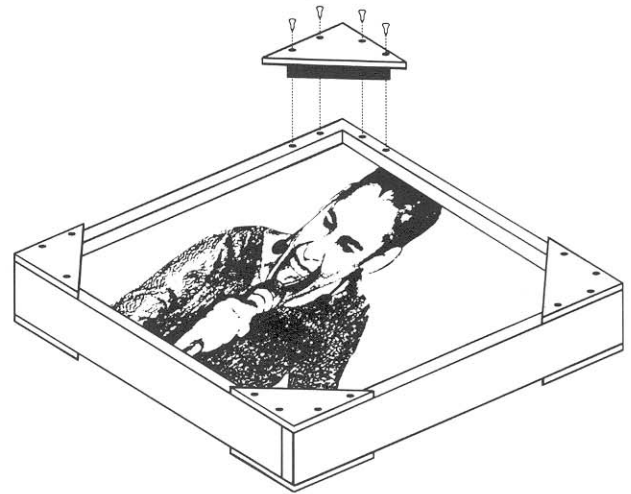


Figure 2b

Les tableaux multimédia posent, pour leur part, des problèmes d'ordres divers. Il arrive souvent qu'ils n'aient pas de cadre et que leur surface ne soit pas protégée. Par ailleurs, les divers matériaux qui les composent n'ont pas toujours la même réaction face aux variations de l'humidité relative; il s'ensuit souvent une mauvaise adhérence qui s'accroît avec les vibrations et les chocs qui se produisent au cours du transport. Si de telles œuvres doivent être transportées, il faut prendre soin de les emballer et de les mettre en caisse avec beaucoup de précautions.

Préparatifs en vue du transport

Si l'on estime qu'une peinture est en état de voyager, on doit effectuer les préparatifs suivants.

Documentation

Avant le déplacement, l'état d'un tableau doit être soigneusement documenté à l'aide d'un rapport écrit et d'une documentation photographique. Dans le cas d'une exposition itinérante, il faut tenir compte du nombre de fois où la peinture sera emballée, manipulée et réemballée. L'établissement prêteur doit préparer une fiche cumulative permettant de rendre compte de l'état des œuvres à leur arrivée et à leur départ de chacun des établissements. On peut

ainsi constamment surveiller l'état de chaque tableau, et rapporter toute détérioration à l'endroit même où elle se produit.

Cadre de transport

Le cadre joue un rôle important dans la protection d'une œuvre durant le déplacement. Un cadre robuste contribue à protéger le tableau contre certains dommages liés aux manipulations; la pose d'une feutrine sur la feuillure du cadre empêche l'usure des bords de la peinture⁵.

Les tableaux qui ne sont pas encadrés, de même que ceux qui risquent de subir des torsions durant les manipulations ou le transport, doivent être placés dans un cadre de transport aux dimensions bien appropriées (voir la figure 2)⁷. L'état et la nature de la surface peinte servent à déterminer le genre d'emballage qui convient le mieux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la construction de tels cadres, consulter un restaurateur.

Dos protecteur et mise sous verre

Un dos protecteur⁹ contribue à atténuer l'effet des variations de l'humidité relative sur le tableau et à protéger le revers de la toile contre les coups et les éraflures. Pour assurer à l'œuvre une protection accrue et pour réduire la vibration

de la toile à un minimum durant le transport, on peut aussi placer une plaque d'acrylique (plexiglas) ou de verre devant le tableau.

Si on met le tableau sous verre, surtout si la plaque est mince, il y a risque de bris de la plaque et les éclats de verre peuvent abîmer l'œuvre; on conseille donc de quadriller l'extérieur de la plaque de verre avec du ruban-cache avant d'emballer l'œuvre afin de mieux garder en place les éclats, en cas de bris. (Remarque : le ruban-cache peut abîmer la surface de certains verres revêtus d'enduits spéciaux, comme le Denglas.) De préférence, il vaut mieux utiliser l'acrylique qui ne risque pas d'éclater. Étant donné que l'acrylique accumule une charge électrostatique, il faut éviter de l'utiliser pour l'encadrement des œuvres pauvres en liant, tels les pastels et les fusains.

Tableaux abîmés

Il est évident qu'un tableau abîmé qui doit être expédié à un service de restauration pour y être traité ne satisfait qu'à quelques-uns des critères de transport susmentionnés. Dans ce cas, les préparatifs en vue de son transport peuvent exiger des mesures temporaires de consolidation ou de stabilisation qui devront être effectuées par un restaurateur ou selon ses conseils.

Conclusion

Si l'on juge qu'un tableau est en état d'être déplacé, on doit veiller à ce qu'il soit emballé, mis en caisse et transporté en toute sécurité. En outre, il faut connaître les conditions ambiantes dans lesquelles l'œuvre se trouvera au cours du déplacement et les périodes d'exposition, afin de prendre, le cas échéant, des mesures de protection supplémentaires, et d'émettre des directives particulières quant à son exposition et à sa manipulation.

Bien que nombre de sociétés commerciales se disent spécialisées dans le transport des œuvres d'art, il vaut toutefois mieux consulter au préalable une institution de renom ou un musée pour obtenir le nom d'une société fiable, puis le moment venu, de s'assurer que les méthodes d'emballage qu'elle utilise sont acceptables.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou des conseils sur le transport des tableaux, on peut s'adresser à l'Institut canadien de conservation ou aux spécialistes de la restauration d'une institution renommée qui organise des expositions itinérantes.

Références - Notes de l'ICC

1. Institut canadien de conservation. *Rapports sur l'état des peintures, Partie III - Glossaire*, Notes de l'ICC, n° 10/11, Ottawa, Institut canadien de conservation, à paraître.
2. Institut canadien de conservation. *Rapports sur l'état des peintures Partie I*, Notes de l'ICC, n° 10/6, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1992.
3. Institut canadien de conservation. *Rapports sur l'état des peintures, Partie II - Méthodes d'examen et liste de contrôle*, Notes de l'ICC, n° 10/7, Ottawa, Institut canadien de conservation, à paraître.

4. Institut canadien de conservation. *Réglage de tension des tableaux*, Notes de l'ICC, n° 10/9, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1988.

5. Institut canadien de conservation. *L'encadrement des peintures*, Notes de l'ICC, n° 10/8, Ottawa, Institut canadien de conservation, à paraître.

6. Institut canadien de conservation. *Le soin des peintures sur ivoire, sur métal et sur verre*, Notes de l'ICC, n° 10/14, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1993.

7. Institut canadien de conservation. *L'emballage des tableaux*, Notes de l'ICC, n° 10/16, Ottawa, Institut canadien de conservation, à paraître.

8. Institut canadien de conservation. *Règles générales visant la manipulation des tableaux*, Notes de l'ICC, n° 10/13, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1993.

9. Institut canadien de conservation. *Dos protecteurs pour les peintures sur toile*, Notes de l'ICC, n° 10/10, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1993.

Bibliographie

Dudley, D.H., Wilkinson, I.B. et al. *Museum Registration Methods*, Washington, American Association of Museums, 1979.

Keck, C.K. *Safeguarding Your Collections in Travel*, Nashville, American Association for State and Local History, 1979.

Stolow, N. *Conservation and Exhibition: Packing, Transport, Storage and Environmental Considerations*, Toronto, Butterworth & Co. Ltd., 1987.

Stolow, N. *Conservation Standards for Works of Art in Transit and on Exhibition*, Paris, UNESCO, 1979.

Rédigé par A. Morrow, H. McKay et
C. Stewart, Section des Beaux-arts

Texte également publié en version
anglaise.

Copies are also available in English.

© Communications Canada, 1993
N° de cat. NM 95-57/10-15-1993F
ISSN 1191-7237